

ORGANE OFFICIEL DU COMITE DES GENDARMES D'OUVEA

FAYAOUÉ

magazine

ET DES ANCIENS COMBATTANTS

044
n°66
Dix centimes 2006 - 2007 - 2008 - PRIX AU NUMERO : 4,50 Euros - INPI N°013081064 - ISSN N°1156-8516 - Membre de "Solidarité Défense"

**il y a 23 ans ; le Drakkar
et aujourd'hui, quel avenir pour le Liban ?**

Le site INTERNET: www.gend-ouvea.asso.fr • e-mail : gend-ouvea@wanadoo.fr

En quelques mots...



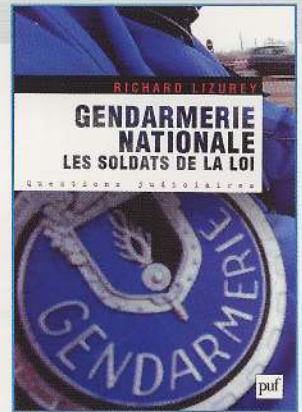
b rèves.....

A LIRE : Gendarmerie Nationale, les soldats de la loi

Cet ouvrage présente la Gendarmerie nationale dans son organisation et sa complexité sociologique. Retraçant les évolutions liées aux mutations accélérées de notre société, aux progrès technologiques et à la vie économique, il permet d'inscrire cette institution dans son environnement le plus contemporain et en propose une vue d'ensemble très précise.

Presses Universitaires de France

Collection Questions judiciaires dirigée par Frédéric Debove - 22 euros - 288 pages.



A LIRE : Les deux affaires Gregory par le Colonel (er) Sesmat

Colonel (e.r.) Étienne Sesmat

LES DEUX AFFAIRES GRÉGORY



Le 16 octobre 1984, le capitaine de gendarmerie Étienne Sesmat se trouve sur les bords de la Vologne, dans les Vosges, alors qu'on retire des eaux le corps du petit Grégory Villemin. Il ne se doute pas en cet instant que ce drame va devenir l'une des plus grandes dérives judiciaires des vingt années à venir...

Très vite, "l'affaire Grégory" défraie la chronique et divise l'opinion. Pour le capitaine Sesmat, qui sera le premier à conduire l'enquête, le crime de la Vologne n'est pas seulement une énigme policière, c'est aussi et surtout un monstrueux gâchis. Pourquoi en effet a-t-il fallu neuf années à la justice pour parvenir aux mêmes conclusions que les gendarmes après trois semaines d'investigations intensives ? Pourquoi les a-t-on dessaisis au profit de la police alors qu'ils touchaient au but ? Pourquoi ce dossier

s'est-il enlisé dans l'un des pires chaos judiciaires et médiatiques qu'a connus notre pays ?

Aujourd'hui, Étienne Sesmat n'est plus tenu par le devoir de réserve qui s'impose aux militaires d'active. Parce qu'il peut enfin parler librement, il répond aux accusations dont la gendarmerie a été la cible. En ce sens, son témoignage constitue un document exceptionnel, car s'il apporte une vision objective des faits, il livre aussi la vérité d'un homme confronté malgré lui à un dossier criminel hors du commun, et à un système judiciaire qu'il a toujours servi avec confiance mais qui a failli.

Document 140x225 - 396 pages -19 euros



Notre Vice-Président tient le coup!

A l'occasion d'un voyage en Israël le 27 juin dernier, notre Vice-Président; le Colonel Alain BENSON a sauté sur la dropping Zone de Palmahim dans le cadre du cinquantenaire de l'expédition de Suez (1956-2006). Il a ainsi obtenu le brevet parachutiste de l'Armée de Défense d'Israël. Sacré bonhomme!

La Rédaction

Gendarmerie PRISE DE COMMANDEMENT

Officiellement nommés dans leurs nouvelles fonctions lors d'une cérémonie organisée, à la caserne Battesti, à Mérignac, le lieutenant-colonel Bernard Clouzot a pris le commandement du groupement départementale de la Gironde et le lieutenant-colonel Gilles Combaud celui du groupement de Gendarmerie Mobile de Boulliac.



BILLET D'HUMEUR : LE BALLON ET LE SOUS-PREFET

Tout d'abord, nous n'y avons pas cru, conscients que la loi s'applique à tous les citoyens sans distinction, qu'ils soient humbles ou puissants.

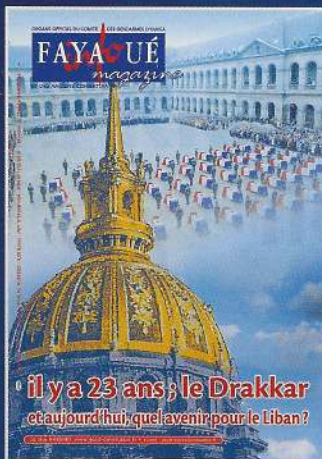
Et bien, c'était sans compter sur l'attitude choquante et inadmissible du sous-préfet de la Moselle, Monsieur Bernard GONZALES, qui, circulant à moto, et confronté à un contrôle d'alcoolémie, a non seulement refusé d'obtempérer, mais est reparti sans crier gare après avoir fait état de sa fonction, conseillant même à la maréchale des Logis Chef de souffler elle-même dans le ballon.

Manifestement, en plus du refus d'obtempérer, il y a outrage à agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions.

Souhaitons que la justice applique la loi et condamne ce haut fonctionnaire, sinon il y aura une "jurisprudence gonzales" et une justice à deux vitesses.

Jean de la Fontaine n'a-t-il pas écrit : "Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir".

G. DANLEDEAU



Numéro 66



SOMMAIRE

Mémoire et Solidarité, Devoir et Dignité



Les cérémonies du 11 octobre 2006 au mémorial de Dumbea, page 20.

FAYAOUÉ INFO - EDITIONS

Siège : 55 bis, Grande Rue
59780 CAMPHIN EN PEVELE
Adresse Postale :
BP 14 - 59780 BAISIEUX - FRANCE
Tél: 03 20 91 63 24
Fax: 03 20 47 41 95

DÉCEMBRE 2006

N°66

N° de commission
paritaire: AS75248

Directeur de la publication et
Rédacteur en chef :
François LAMBOLEY
Secrétaire général : Jean ROY
Secrétaire de publication:
Marie-Hélène ROUSSEL

Comité de rédaction
Laurence DUJARDIN
Colonel Alain BENSON
M. SIMEAND (Nelle Calédonie)
Jean COLMAS (Nelle Calédonie)
J.P. EHINGER (La Réunion)
Jean ROY, André CAMBRIL
Jean-Marie DASSULE
Thomas VALENTIN

Reportage
Franck DUBUS, Lionel TERNYNCK,
Gérard DANLEDEAU
Photos : C2A / IMAGES

Conception
Corpus design graphic
e-mail : corpus.design.graphic@wanadoo.fr

Impression
Publicep - rue Charles Nungesser
34135 MAUGUIO Cedex

Routage
SUD ROUTAGE - 110, route de Rouquairol
BP 9 - 30931 NIMES CT Cedex 09

Régie publicitaire nationale
GROUPE APH - 75020 PARIS

Régies publicitaires régionales
CPN Gandolfi
23, Rue Abbé Boullier 59260 LEZENNES
Arpe Communication
33160 St Aubin de Médoc

DEPOT LEGAL A PARUTION



2 BREVES

4 EDITORIAL par François Lamboley

- Le devoir premier d'un Etat démocratique est de défendre l'honneur de ses soldats

5 CEREMONIES

- DRAKKAR : 23 ans déjà

8 GENDARMERIE

- 2^{ème} congrès de la Société Nationale de l'Histoire et du Patrimoine de la Gendarmerie
- Il y a médailles... et médailles

10 HISTOIRE

- La bataille d'Hondschoote
- La maison du Général de Gaulle à Lille
- L'arc de Triomphe

19 CEREMONIES

- BOUAKE : 2^{ème} anniversaire
- PACIFIC NEWS : Cérémonies du 11 octobre 2006 au Mémorial de Dumbea

22 DOSSIER

- Les martyrs oubliés : MAIER - DIDOT

25 ASSOCIATION

- 19^{ème} Assemblée Générale au Palais du Luxembourg & Organisation des cérémonies commémoratives 2007
- Adhésion et Abonnement

en savoir plus sur
www.gend-ouvea.asso.fr

MISE EN GARDE

en savoir plus sur
www.gend-ouvea.asso.fr

Le COMITE DU 22 AVRIL 1988 A LA MEMOIRE DES GENDARMES D'OUVEA, association de défense des droits des gendarmes et militaires morts ou blessés en service qui édite la revue FAYAOUÉ-INFO MAGAZINE, tient à préciser que la demande qui est faite en son nom auprès des commerçants, des artisans et des industriels, respecte des règles de déontologie très strictes qui imposent de ne pas se référer à la Gendarmerie. Ses agents commerciaux ne sauraient donc être confondus avec d'autres personnes se réclamant de la Gendarmerie et de ses œuvres sociales.

Le COMITE DU 22 AVRIL 1988 A LA MEMOIRE DES GENDARMES D'OUVEA, membre de l'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS, a pour but d'éditer sa revue FAYAOUÉ-INFO MAGAZINE et d'apporter son soutien moral, financier ou juridique, non seulement aux veuves et orphelins des gendarmes tués à Ouvéa, mais aussi à toutes les familles de gendarmes et militaires tués ou blessés en service.

Tous renseignements peuvent être demandés directement aux : tél. 03 20 91 63 24 - fax 03 20 47 41 95

Le premier devoir

d'un état démocratique est de défendre l'honneur de ses soldats



Adj. Chef de
Gendarmerie
MAIER

Depuis la tragédie effroyable du Drakkar, le 23 Octobre 1983, où 58 jeunes parachutistes français furent assassinés par un attentat du Hezbollah avec l'appui des services secrets syriens, notre pays a purement et simplement abandonné toutes poursuites judiciaires contre les tueurs présumés. En général, aucune instruction judiciaire n'est ouverte dès lors qu'il s'agit de l'assassinat de nos soldats, ou alors l'instruction traîne tellement en longueur qu'elle finira par être classée sans suite.

Le 22 Avril 1988, quatre gendarmes étaient assassinés dans leur brigade de Fayaoué-Ouvéa. Une instruction judiciaire est ouverte, mais aussitôt close, l'Assemblée Nationale ayant voté honteusement l'amnistie des tueurs.

Le 6 Avril 1994, l'Adjudant Chef de Gendarmerie MAIER, son collègue DIDOT et l'épouse de ce dernier sont assassinés sauvagement au Rwanda dans l'indifférence générale des autorités de notre pays. Aucune instruction judiciaire n'est ouverte. Pire, l'acte de décès des deux hommes porte la mention "mort accidentelle" et c'est signé d'un médecin militaire de haut rang.

Le 3 Août 1994, les gendarmes DECAMPS, SALOMON et SERLET sont assassinés à la Cité Inn Allah à Alger par un groupe terroriste. Suite à la plainte des familles et de notre association, une instruction judiciaire est enfin ouverte par la brigade anti-terroriste. Depuis douze ans, nous ne savons rien ! L'instruction est bloquée sans qu'aucune explication ne soit donnée aux familles. Pourtant la loi prévoit que les parties civiles soient régulièrement informées des avancées du dossier. Comme le dossier n'avance pas, nous n'avons pas revu le juge depuis plus de quatre ans.

Le 6 Novembre 2004, neuf de nos soldats sont assassinés à Bouaké en Côte d'Ivoire par l'aviation officielle de ce pays. Une enquête est en cours, paraît-il... mais tout est fait, semble-t-il, pour qu'elle n'aboutisse pas.

Le 5 Septembre dernier, le procureur du tribunal aux armées a émis un avis défavorable à la délivrance de mandats d'arrêt internationaux contre les deux pilotes biélorusses qui auraient participé à l'attaque aux commandes des deux avions Sukoï 25, accompagnés de deux pilotes ivoiriens, d'ailleurs formés en France. Il doit être précisé que les deux ressortissants biélorusses, interpellés au Togo, ont été mis à la disposition de la France. Ne souhaitant pas avoir de problème avec la Biélorussie, les autorités françaises ont demandé aux Togolais de les expulser dans leur pays. On croit rêver ! Pourquoi avoir laissé fuir les auteurs de ces assassinats ?

Notre pays se serait-il métamorphosé tout à coup en pays barbare où certains citoyens n'ont aucun droit à ce que justice leur soit rendue ?

C'est notre devoir de nous lever pour exiger au nom des principes fondamentaux de justice et de liberté qui, normalement, ont cours dans un pays démocratique, que les familles de nos jeunes camarades militaires, assassinés quelquefois dans des circonstances épouvantables, aient les mêmes droits que les autres citoyens, c'est-à-dire avoir droit à une justice équitable.

"CHAQUE HOMME NAIT LIBRE ET EGAL EN DROIT" ... Ce beau précepte de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ne s'applique pas dans notre pays aux proches des militaires assassinés. La torture morale infligée aux familles des victimes qui voient leurs droits à la justice bafoués est intolérable ! FAUDRA-T-IL EN PASSER PAR LA COMMISSION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME ET LA COUR EUROPEENNE ?

François LAMBOLEY



Le Président Fondateur

François LAMBOLEY,

les familles des gendarmes et des militaires

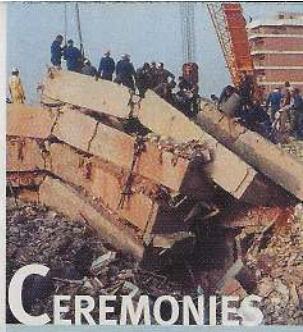
tombés au service de la Nation,

le Conseil d'administration et

l'ensemble des adhérents

vous présentent leurs meilleurs vœux.

DRAKKAR - Nice : 23^{ème} anniversaire de la tragédie du 23 octobre 1983



CEREMONIES



La section d'honneur du 1^{er} RCP.



Madame Bagnis à son arrivée au cimetière de Vence.

AU CIMETIERE DE VENCE



Le Président avec Madame Di Masso.



Le 23^{ème} anniversaire de la tragédie du Drakkar (Beyrouth) du 23 Octobre 1983 a été commémoré à Nice et à Vence sur les tombes de l'Adjudant BAGNIS et du parachutiste DI MASSO, tous deux victimes avec 56 autres de leurs camarades de ces fous sanguinaires que sont les extrémistes du Hezbollah.

Le Samedi 21 Octobre en fin d'après-midi, les familles et les rescapés se sont rendus au cimetière de Vence où repose l'Adjudant BAGNIS pour une émouvante cérémonie où une section de la 3^{ème} compagnie du 1^{er} R.C.P. rendait les honneurs.

La maman de l'Adjudant BAGNIS, entourée de l'affection des rescapés, c'est-à-dire "les copains" de son fils et des autres familles, a déposé des fleurs sur la tombe où repose depuis 23 ans celui qui lui a été arraché par le destin. Le Maire de Vence, dans une brève allocution, a exalté le sacrifice de l'Adjudant BAGNIS et témoigné à Madame BAGNIS l'affection des Vençois.

Le dimanche 22 Octobre, dès neuf heures, tout le monde se retrouvait au cimetière de Nice où repose, dans le carré militaire, le jeune parachutiste (19 ans) Thierry DI MASSO. La maman de



CÉRÉMONIES

Cérémonies - DRAKKAR - 23 ans déjà

SUR LA TOMBE DE THIERRY DI-MASSO à NICE



Thierry, accompagnée du Général CARDINAL, ancien chef de corps, déposait sur la tombe de son fils la gerbe du 1er R.C.P., suivie par le Président de la Fraternelle Internationale des Casques Bleus accompagné de Madame BAGNIS qui déposait la gerbe de la Fraternelle. Puis, c'était la messe à l'église du Port en présence du Sénateur-Maire de Nice, Monsieur Jacques PEYRAT et des autorités locales, accompagnés des associations d'anciens parachutistes.

Une brève et émouvante cérémonie avait lieu au monument aux morts où le Sénateur-Maire et les anciens parachutistes déposaient des gerbes de fleurs. L'Hôtel de Ville accueillait pour un vin d'honneur les familles et les rescapés de cette tragédie que tout le monde a encore en mémoire du fait que le Liban fait encore l'actualité et que les 2.000 soldats français envoyés sur place ne semblent pas dans une posture favorable.

Dans son allocution, Monsieur Jacques PEYRAT a mis l'accent sur les risques que font planer sur la tête de nos soldats les extrémistes musulmans qui veulent éradiquer nos racines chrétiennes et occidentales au nom d'Allah. La journée s'est poursuivie par un déjeuner fraternel où familles, rescapés, soldats et amis, se sont retrouvés dans une ambiance de grande fraternité et même d'affection. Il est à noter qu'aucune personnalité de l'Etat n'avait cru devoir être présente ou représentée.

L'OUBLI officiel en quelque sorte...

Franck DUBUS



La sortie de la messe à l'église du port.



M. Jacques Peyrat.

SOUVENEZ VOUS DES OEU
 VE NOS PERES ONT
 COMPLIES DE LEVR TI
 ET VOVS RECEVREZ
 GLOIRE ET VN
 IMMORTELS



Les rescapés du Drakkar entourent le Président devant leurs jeunes cadets en arme.



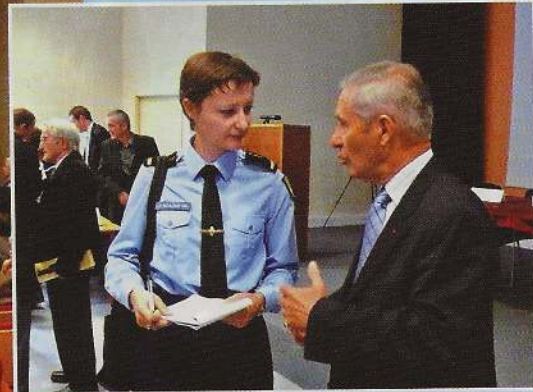
Notre Vice-Président avait voulu être présent en tenue.



Histoire et Patrimoine

2^{ème} Congrès de la SNHPG

Le Général Philippot, Président de la SNHPG, s'entretient avec une journaliste de la Gendarmerie.



Le mot du Président

Voici la nouvelle version de la lettre de la Société Nationale de l'Histoire et du Patrimoine de la Gendarmerie. Elle se propose d'apporter régulièrement des informations :

- aux adhérents de l'association, sur les activités en cours et les projets qui peuvent les concerner ;
- à tous ceux qui sont intéressés par l'histoire de la gendarmerie afin de leur faire connaître l'association, de leur permettre de profiter occasionnellement des manifestations, recherches, publications initiées par la Société ou dont elle a connaissance et, éventuellement, s'ils le souhaitent, d'y adhérer.

Les internautes trouveront sur le site www.forcepublique.org tous les renseignements utiles sur le but et les objectifs de l'association ainsi que sur les séminaires, colloques, recherches, communications. Ils pourront également consulter une bibliographie ainsi que divers ouvrages et articles, notamment ceux parus dans la revue Force Publique de l'année précédente.

L'histoire de la gendarmerie est bien plus que la simple histoire d'une institution, c'est une clé exceptionnelle pour accéder à l'histoire sociale, politique, militaire, coloniale... de la France, depuis la fin du Moyen-Âge ; en témoignent les centaines de kilomètres d'archives qu'elle a produites au cours des six derniers siècles... archives pour la meilleure partie encore inexploitées. C'est aussi dans cette histoire que l'on trouve la justification de l'existence de la gendarmerie. Force Publique, historiquement consacrée à la protection du citoyen, la garde de l'Etat et la défense de la nation, son identité ne peut être réduite à celle d'une simple police à statut militaire. Cette histoire reste à découvrir.

G. P.

Thème de recherche pour l'année 2006-2007

Lors de sa réunion du 26 avril 2006 le conseil d'administration de la SNHPG a retenu le thème des recherches pour 2006-2007 :

- Les Gendarmes dans la ville,
- de la Révolution à nos jours

L'intérêt de ce thème n'échappera à personne. Il présente en effet plusieurs avantages :

- mettre en évidence le rôle méconnu de la gendarmerie dans les villes, aussi bien en temps normal qu'en situation exceptionnelle ;
- mettre en lumière une subdivision d'arme particulière : la gendarmerie mobile (aussi garde républicaine mobile) ;
- traiter d'événements récents (jusqu'en 2006) dans une approche pluridisciplinaire associant historiens, sociologues, juristes, anthropologues...

L'appel à communication aura lieu début 2007, mais les Professeurs d'Université concernés sont invités à orienter les étudiants en Mastère intéressés par la gendarmerie vers ce thème. Les étudiants plus qualifiés et leurs professeurs seront bien évidemment sollicités.



Remise de décoration.

Force Publique

Quelques dizaines d'exemplaires du premier numéro de "Force Publique", la revue de la SNHPG, sont encore disponibles. 174 pages regroupant les 11 communications faites lors du colloque de 2005.

Au sommaire :

- La gendarmerie et la guerre, entre police militaire et unités combattantes.
- Le modèle gendarmique à l'épreuve de l'effort de guerre napoléonien.
- Les hommes de la gendarmerie d'Espagne.
- La prévôté aux armées sur le front occidental.
- Les gendarmes ont-ils fait la guerre de quatorze ?
- La militarité de la gendarmerie à l'épreuve d'une guerre annoncée (1933-1936).
- La gendarmerie des années noires.
- France, Belgique, Pays-Bas : regards croisés sur les gendarmeries en guerre. Les mémoires de l'occupation à travers une décennie de presse corporative (1945-1955).
- La prévôté du Levant entre deux armistices (juin 1940-juillet 1941).
- La gendarmerie et les autres militaires face à la guerre d'Algérie.
- Contribution à l'étude du droit de la gendarmerie en temps de guerre.

LES VRAIES MEDAILLES ET... LES MÉDAILLES EN CHOCOLAT

Sur cette poitrine, toutes les décorations sont officielles

Depuis plus de 40 ans, notre pays n'est en guerre avec personne et les récompenses officielles sous forme de décorations barrant la poitrine des plus braves se font rares.

Sauf pour nos jeunes soldats engagés en opérations extérieures qui peuvent encore prétendre à la récompense de leur bravoure, les anciens - c'est-à-dire tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont participé à des conflits vieux de près d'un demi siècle - n'ont pas grand-chose à attendre des ministères concernés.

Avides de récompenses pour leurs administrés, certaines associations se sont livrées à un lobbying impressionnant, auprès notamment du ministère des Anciens Combattants qui, à bout de force, a fini par capituler en rase campagne en créant, il y a à peine une dizaine d'années la "Médaille d'AFN" qui fait pratiquement doublon avec les commémoratives d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

Puis, comme cela ne suffisait pas, certains ne réunissant pas les conditions, il fut alors créé la "Médaille du TRN (Témoignage de Reconnaissance de la Nation)" qui est à peu près la même que la précédente. Les conditions d'attribution, très souples, doivent permettre à celui qui a seulement posé le pied quelques jours en AFN de l'obtenir.

C'est alors qu'il a fallu trouver d'autres récompenses. C'est ainsi que sont nées la "Médaille du Djebel", la "Médaille de l'UNC", la "Médaille du Combattant Européen", etc... etc...

Bref sept ou huit médailles sur une poitrine, pose son homme, le quidam moyen n'y comprenant rien, s'incline avec respect devant ces récipiendaires ornés de toutes parts.

Ceci n'est pas un pamphlet contre les anciens combattants que nous respectons, puisque nous en faisons partie, mais il faut bien constater que ces "Médailles en chocolat" portent atteinte aux décorations officielles qui ornent la poitrine de ceux qui les ont gagnées au combat.

G. DANLEDEAU

Sur ces deux poitrines, seules les trois premières décorations sont officielles.



Bulletin d'adhésion Année 2007

NOM :

ADRESSE :

VILLE :

TELEPHONE :

DATE DE NAISSANCE :

PRENOM :

CODE POSTAL :

E-MAIL :

PROFESSION :

demande à adhérer à la Société Nationale de l'Histoire et du Patrimoine de la Gendarmerie comme :

membre actif ; ci-joint un chèque de 15 euros.

membre associé ; ci-joint un chèque de 150 euros

Date :

Signature :

Envoyez votre bulletin d'adhésion et votre chèque à l'ordre de la S.N.H.P.G., à l'adresse suivante : S.N.H.P.G. 45 Boulevard Vincent Auriol 75013 - PARIS

La bataille de Hondsschoote

213^{ème} anniversaire - 9 septembre 2006

Le 9 Septembre dernier fut commémoré le 213^{ème} anniversaire de la victoire de HONDSCHOOÏTE, où la Gendarmerie s'illustra contre les coalisés en remportant la bataille.

Monsieur Hervé SAISON, le Maire de la ville, avait invité les autorités du Nord Pas-de-Calais, mais aussi, une fois n'est pas coutume, Monsieur Hamlaoui MEKACHERA, Ministre Délégué aux Anciens Combattants qui a donc présidé la cérémonie aux côtés du Préfet de Région Nord Pas-de-Calais et du Général WATIN-AUGOUARD, commandant la Région de Gendarmerie Nord Pas-de-Calais.

Après le passage en revue d'une compagnie de gendarmes en armes, ce fut le dépôt de gerbes au monument aux morts où une haie d'honneur était constituée par de nombreux drapeaux des différentes associations d'anciens combattants de la région.

Le moulin de la victoire à Hondsschoote rénové grâce à l'opiniâtreté du Général de Gendarmerie Thepenier.



L'arrivée du drapeau de la Région de Gendarmerie Nord-Pas de Calais.

La Gendarmerie impériale était présente avec la cantinière.



Le Colonel Dekerle, commandant le Groupement de Gendarmerie du Nord-Lille, commandait le dispositif d'honneur. Ici aux côtés du Président du Comité du 22 avril, François Lamboley.



Le Ministre entouré du Maire de Hondsschoote et de la Sénatrice du Pas de Calais.

Puis le Maire entraîna ses invités dans la magnifique salle d'honneur médiévale de l'Hôtel de Ville (monument historique) où les discours se succédaient. Monsieur SAISON rappela son attachement à la Gendarmerie et informa l'auditoire du démarrage prochain de la construction d'une nouvelle Gendarmerie à Hondsschoote. Le Général WATIN-AUGOUARD rappela les nombreuses missions confiées à la Gendarmerie, notamment la sécurité des citoyens et des biens, mais aussi la défense du territoire.



Le Ministre salue les autorités.

La présence de l'Adjudant Daniel NIVEL et de son épouse fut très remarquée, le Ministre ayant tenu à les saluer chaleureusement.

Un vin d'honneur rassembla tous les invités avant que le ministre ne s'éclipse pour se rendre à Arnèke où les anciens combattants l'attendaient de pied ferme... mais c'est une autre histoire.

Lionel TERNINCK



Les nombreux drapeaux devant le monument aux morts.

Dépôt de gerbe du Ministre



M. Hamlaoui Mekachera a longuement remercié les nombreux porte-drapeaux.



Le Général Watin-Augouard, commandant la Région de Gendarmerie Nord-Pas de Calais.



Le Général Watin-Augouard accueille le Ministre des Anciens Combattants.



M. Hamlaoui Mekachera, Ministre délégué aux Anciens Combattants salue une résistante.



Le Général et le Préfet vont fleurir le monument aux morts.

M. Hamlaoui Mekachera a rendu hommage à l'Adjudant Nivel, gravement blessé lors du mondial de 1998.



Le Maire de Honschoote invite le Ministre dans la Salle d'honneur de la ville.

Le Président Lamboley aux côtés de Daniel Nivel et de son épouse.



Les autorités civiles devant le monument aux morts.

M. Hamlaoui Mekachera a terminé sa journée à Arneke où des Anciens Combattants l'attendaient. Ce n'était plus le même scénario.



HISTOIRE

La maison du Général de Gaulle à Lille



Un lieu de vie et de mémoire ; la maison natale du Général de Gaulle

Après un an de travaux, la maison natale du Général de Gaulle a ouvert ses portes le 17 septembre 2005.

"Avec l'âge, c'est toujours l'enfance qui prédomine et si je pouvais être moi-même, ce serait probablement rue Princesse où je suis né."

Horaires :

Mercredi au Dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h (fermeture des caisses à 17h).

Tarifs :

Adultes : 5 € - Tarif réduit : 3 € - Enfant -10 ans : gratuit

Groupes : Par personne : 4 €

Visite guidée pour 15 personnes maxi. : 30 € (sur réservation).

Centre multimédia : Consultation internet, base de données, cédéroms, bibliothèque.

Contacts :

Maison natale Charles de Gaulle
9 Rue Princesse 59000 Lille

Tél. : (0)3 28 38 12 05 - Fax : (0)3 28 38 12 09

maison.natale@charles-de-gaulle.org

www.maison-natale-degaulle.org

A une fidélité doit correspondre une continuité

Charles de Gaulle, né à Lille, le 22 Novembre 1890, au 9 rue Princesse, reçut le baptême le même jour, en l'Eglise St André, rue Royale.

Issu d'une famille orientée vers l'amour du pays, avec une profonde formation religieuse, le mot "Devoir" revenait souvent dans les conversations familiales ; il était la règle de leur vie.

La racine flamande de Charles de Gaulle fit de lui un homme des Provinces du Nord, des grandes plaines, des ciels illimités où le vent pousse aigrement ses troupeaux de nuages.

La France qu'il imaginait, en cette beauté un peu mélancolique, assise aux marches du Nord et de l'Est, qui guette au fond de l'horizon on ne sait quelle rumeur d'invasion.

L'immanence nordiste est l'une des composantes essentielles de Charles de Gaulle ; homme du Nord qui ne se plaira qu'aux bourrasques ; homme de gros temps ; homme des tempêtes . Charles de Gaulle meurt foudroyé le 9 Novembre 1970, en sa propriété de La Boisserie. Il est 19 H 30.

Il est entré dans la légende avant même d'entrer dans l'éternité.

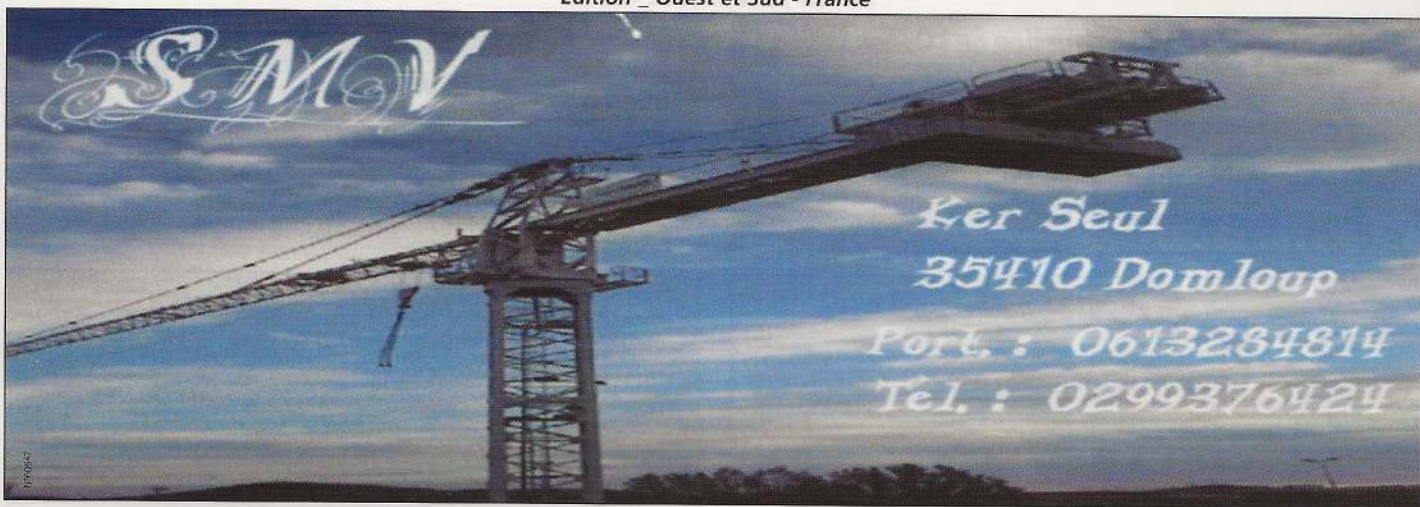


L'appel du Général de Gaulle "A TOUS LES FRANÇAIS" - BBC Londres 18 Juin 1940



La maison natale de Charles de Gaulle à Lille





SMV

Ker Seul
35410 Domloup
Port. : 0613284814
Tel. : 0299376424

Le Café Jeux de COUËRON

CAFE DE LA MAIRIE
 Tél : 02 40 38 09 60
 44220 COUËRON
 Billards, Baby Foot, Fléchettes,
 Palet, Jeux Vidéo, Belotes
 Nombreux Concours



COMPTOIR ELBEUVIEN D'ÉLECTRICITÉ
 GROSSISTE MATERIEL ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE

27340 MARTOT - 27000 EVREUX - 78410 AUBERGENVILLE
 02 35 87 30 00 02 32 23 45 23 01 30 90 00 55

76800 ROUEN - 76190 YVETOT - 27950 VERNON
 02 32 91 50 00 02 32 70 46 10 02 32 71 07 09

Bar Cocktail **LE** Sport Live

TIKI BAR

3 rue de Gouédic - 22000 St Briec
 Tél. 02 96 33 32 77

LE ZÈBRE CAFÉ
 GLACIER
 vous réserve
 son meilleur accueil

Terrasse sur la Plage
 Jardin intérieur

40, Bd de la Plage MORGAT



STEVEN
Coiffure

LUNDI / SAMEDI

AVEC & SANS
 RENDEZ-VOUS

8h30 / 20h30

GALERIE LECLERC OCEANE REZE
02 40 04 19 98

atelier
 maîtrise d'œuvre

voirie réseaux
 urbain

11, rue François Bichet
 49330 CONTIGNE
 Tél 02 41 69 53 37
 Fax 02 41 24 08 86
 E mail : contact@atelier-urbain.fr

CAFE DE L'EQUERRE
 1, rue Alexandre
 27300 BERNAY
 Tél : 02 32 43 17 76

SARL Entreprise de Construction de l'Ouest
Neuf - Rénovation - Béton armé



3, Rue du champ de la roche
 72300 PARCE SUR SARTHE
 Entrepôt: 23 rue des jumeaux
 72300 SABLE SUR SARTHE
 Tel / Fax: 02.43.95.31.19
 Port: 06.84.91.91.65
 Tel : 02.43.95.54.51



- Implantation
 - Terrassement
 - Maçonnerie
 - Ravalement
 - Carrelage
 - Faïence
 - Travaux divers

COSMOPOLITE

PIZZAS - MOULES - PAÏLLA

02 43 26 84 08
02 43 26 84 07

90 avenue de Paris - 53940 St Berthevin - LAVAL
 (au face du Technodis)
 www.le-cosmopolite.com



ÉLECTRICITÉ
MARC MORVAN
PIRIACAISE

18 RUE DU GAMBRE 44420 PIRIAC S/MER. TEL/FAX: 02-40-15-52-90

Le spécialiste du SCOOTER



NEUF, OCCASION, PIÈCES DÉTACHÉES, TOUTES MARCHES
 La boutique est ouverte de 9h à 19h et de 14h à 17h
 Fermé le Dimanche et le Lundi matin
JNS SCOOT - 8 bis rue du Général Leclerc
85300 CHALLANS - tél/fax 02 51 54 77 33

CHAUFFAGE SANITAIRE

Kernescol
 29510 BRIEC
 Tél : 02 98 90 34 63

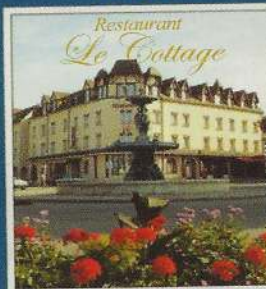
Bar LA TRINQUETTE

35540 PLERGUER
 Tél. : 02.99.58.15.38
 Siret : 490 844 602 00014



Base de loisirs, COMBREE, 49520 - Tél: 02 41 94 27 09

Hôtel Normandy



Restaurant
Le Cottage
 Place de Paris
 27200 VERNON
 ☎ 02.32.51.97.97
 fax. 02.32.21.01.66

CAFÉ DE LA GAR

76, rue Aristide Briand
 76133, EPOUVILLE
 Tél: 02 35 30 32 25

PRO INFO SERVICE

16, rue Juliot Curie
 35220 CHATEAUBOURG
 Tél : 02 99 04 60 60



Tél : 06 80 68 27 97

SF RENOV' SARL

CARRELAGE PLOMBERIE PEINTURE DÉCORATION
 ÉLECTRICITÉ CRÉATION DE SALLE DE BAIN
 44460 Avessac
 Tél./Fax 02 99 91 03 95 - 06 98 48 67 15
 Port.

SAVEURS du MONDE

32, Grande Rue
 72120 EVAILLE
 Tél : 02 43 35 20 74

SELECT HOTEL

13, rue du Père Mersenne
 72000 LE MANS
 Tél : 02 43 24 17 74

Kebab Chez Antoine

Ouvert tous les jours sauf le lundi de 12h à 15h et de 18h à 22h (23h)



Tel. 02 41 82 69 46

6, rue Georges Clémenceau - 49150 BAUGÉ



06 10 21 36 04 ou 02 32 27 800
 27800 HECMANVILLE
 T.V. Hifi Video

E.C.B Calis
 Entreprise Constructions Bâtiments
 6, Rue Auguste Guergadi
 56100 LORIENT
 Tél. 06 12 70 69 93
 SIRET : 490 516 291 00013

Énergie du Foyer

Chemines artisanales
 Fauxmeaux
 Poêles à bois
 Chaudières et Poêles à granules

158, rue de Bretagne
 61000 ALENÇON
 Tél. 02 33 28 82 36
 Fax 02 33 26 86 90

Sarl SYLVAIN GRENDKA

Electricité Générale
 Rénovation - Mise en Conformité
 Tél : 02 31 733 114
 06 16 706 149

14790 FONTAINE ETOUPEFOUR

ISS ESPACES V
 Agence de Vern
 34, route de Gisor
 B.P. 423
 27204 Vernon Ce

LA FLAMBE
Café Concert
0298.70.32.90

Le BENELUX
Bar - Tabac - Snack
Marie et Bastien
67, bld des Belges
76000 ROUEN
Tél/Fax 02 35 88 52 87

LE GALION
Régénérateur Fer et Métaux
Tél: 02 40 82 19 78
Fax: 02 40 82 19 78
Ex: 14, rue de la France, Quartier-Vieux Port - 44210 PORNIC

Le Lièvre et la Tortue
Restaurant De Caractère
Quartier du Vaugueux,
14, rue Porte au Berger
14000 CAEN
Tél. 02 31 93 57 00 / 06 08 33 78 63

Les Tilleuls
BAR/RESTAURANT/SALLE DE BANQUET
"Les Tilleuls"
15, rue des Falaises 76330 Petiville
02.35.30.91.11

MEA BÂTIMENT
Entreprise générale de bâtiment
38, rue Toustain du Bec - 14400 BAYEUX
Neuf et rénovation
Devis gratuit sous 72 heures
Olivier FERAL : 06 76 02 25 81

MENUT Marcel
Régénérateur Fer et Métaux
53200 CHATEAU-GONTIER - BAZOUGES
Tél 06 60 75 42 61
RC 490 908 423
Exo. TVA Article 28132 Code CGI

... de faire une rencontre
Vous voulez prendre votre destin en main et changer votre vie ? Aujourd'hui c'est possible ! UNICIS, grand vain de la rencontre, est le seul organisme national à vous offrir la double prestation, rencontres individuelles et rencontres par les clubs.
79, rue des Juifs - 50400 GRANVILLE
02 33 49 10 98
unicis
NOUS AIDONS SIMPLEMENT LE HASARD

HANNECK COUVERTURE
COUVEREUR - ZINGHEUR - CHARPENTE
143 Rue de la République
76800 St Etienne du Rouvray
Tel / fax : 02.32.91.18.41
port : 06.15.08.03.65

Assas Ferronnerie
www.assasferronnerie.com
04 67 89 32 03
06 13 51 13 69
Ronde de Castris
34520 Assas

OROFINO Noël Garage & Plomberie de Chalmazel
Le Pont
42920 CHALMAZEL
Tel / Fax : 04.77.24.89.93. - Portable : 06.26.03.00.83.
Horaires d'ouverture :
- Du Lundi au Samedi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h
SAUF Lundi Après-midi et Mercredi Après-midi.
- Dimanche / Jours fériés : 9 h - 12 h

AM2G ingénierie
MAÎTRISE D'ŒUVRE D'EXECUTION
Gilles GRAVIN
06.79.37.88.77
20 Avenue des Frères Montgolfier 69680 CHASSIEU
Tél. : 04.78.90.54.19 Fax : 04.78.90.77.63

GUS MOTO
1277 av de trevoux
01000 st denis les bourg
tel/fax:04 74 24 57 79
atelier mécanique:
réparation, entretien, service rapide, réglage moteur,
motos, scooters, cyclos, quads,
depot vente, accessoires...
toutes marques
tel mobile: 0623008487

MOUSSET Je transporte
LTC Logistique
Logistique Entreposage & Transports
LTC Logistique
Clésud - Bât G9
Rue Olivier de Kersauson
13450 GRANS

Machado ilena
Maçonnerie générale - VRD
MACHADO Leonel
06 22 47 35 73
Fax 04 42 20 41 95
Chemin des charbonnières Rte du Cannel 13590 MEYREUIL
Siret : 453 700 494 00017

Denis AUREL
LAVAGE AUTOMOBILE
Route de Lyon 07430 DAVEZIEUX
Tél. Atelier 04 75 32 49 22
Portable 06 87 67 14 49

Buesa Terrassement Carrières Concassage
150 machines
180 salariés
50 ans de Travaux publics
BFM Foration Minage
51, Rue René Gorné
34900 Baziers
Tél. : 04 67 30 99 59 Fax : 04 67 30 99 90

COLLECTE LOCALISATION SATELLITES
C.L.S.
 8, rue Hermes
31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
 Tél : 05 61 39 47 00

JOSELIN
Nettoyage
Christian JOSELIN
 Gérant
 - Parc 2000 - 11, rue Claude François
 34085 MONTPELLIER
 Tél: 04.67.45.78.50 Fax: 04.67.45.78.63 Port: 06.70.71.04.93
 josselin.nettoyage@orange.fr

Le Saint Chef
Restaurant
Christophe Cloud
 Cuisine créative sur le Sud et le Sud Ouest
 Accueil chaleureux par le chef

Le Voltair
 37, rue Voltair
 42700 Firminy
 Pub, Snack, Salle de jeux
 Soirées à thème
 Diffusion des m...
 de l'Abbe
 levoltair@orange.fr
 http://membres.lycos.fr/levoltair

RESTAURANT
 1, rue Gutenberg
 66130 - Ile sur Têt
 Tél: 04 68 84 10 48

Am petit Bonhom

BATIMORU
 Village
 20226 COSTA
 Tél: 04 95 61 33 26

RENAULT TRUCKS
Lionel Depetri
 Garage Depetri
 Quartier Croix Couverte
 114, route de la Plaine - 30300 Beaucaire
 Tél : 04 66 59 20 93 - GSM : 06 15 65 67 30 - Fax : 04 66 59 06 94
 E-mail : lionel.depatri@dealer.renaultvi.com
 N°600966

INTERVENTION SECURITE
 Surveillance - Gardiennage - Ronde sur
 Protection des personnes et des biens
 Agent de sécurité - Honneur - Maître-chien
GERANT P. POTTIER
 129 Av Robert de Joly
 0620 UCHAUD

FK Fabrice KLEMENCIC
 74210 DOUSSARD
 Tel: 08 77 09 86 69 - 06 50 60 46 46

Pneus Occaz
 48, rue Gaston Duclos
 07100 ANNONAY
 Siret 489 320 614 00014

MAINTENANCE INDUSTRIELLE
POURPOINT
 8, allée de la Sarriette
 69780 MIONS
 Tél. : 04 78 90 93 63
 Fax : 04 78 90 98 41
 Port. : 06 62 75 01 99

PRO'POSE
 Franck DUVVIER 74150
 Fourniture et installation de k...
 Alarme Incendie et in...
 pour locaux et habit...
 Automatismes portail, porte de ga...
 Téléphone : 04 50 62 25 52 Télécopie
 Messagerie : frank.duvvier@wanadoo...

Restaurant de L'ÉTOILE
 Pizzeria
 Crêperie
 4, place du 11 novembre
 face à l'église
 72250 PARIGNÉ L'ÉVÊQUE
 Réservation conseillée
 02 43 72 32 44
 Fermeture hebdomadaire
 le dimanche midi

SAVOIE/ISERE AMBULANCES LATARD
V.S.L. - TAXIS Certifié ISO 9001
 Service permanent 24H/24 Version 2000
 73240 GRESIN 73330 LE PONT-DE-BEAUVOISIN
 31, PORTE DE LA VILLE
 Sasseigne ☎ 04 76 31 72 62 ☎ 04 76 37 26 00
 38480 ROMAGNIEU - 714 La Folaillère
 ☎ 04 76 37 04 61

FAYAOUI
 magasin

Nous remercions
 tous les annonceurs
 qui nous ont aidés
 à réaliser votre magazine

COMITE DU 22 AVRIL 1986 A LA MEMOIRE DES GENDARMES D'OUVEA
 ACCUEIL
 www.gend-ouvea.asso.fr

L'ARC DE TRIOMPHE

un lien entre histoire et mémoire

HISTOIRE



La construction

En février 1806, Napoléon 1^{er} ordonne la construction d'un Arc de Triomphe pour commémorer les victoires de ses armées. Il décide de le faire édifier sur la place de l'Étoile. La première pierre du monument est posée le 15 août 1806. Les plans retenus sont ceux de l'architecte Chalgrin. Celui-ci, en 1810, à l'occasion du mariage de Napoléon 1^{er} et de l'archiduchesse Marie-louise d'Autriche, fait construire un trompe-l'œil en bois et toile peinte. Le décor, terminé à temps pour les cérémonies, donne une idée de ce que sera le monument une fois achevé. Chalgrin meurt en 1810. Il est remplacé par Louis-Robert Goust. A la fin de 1813, l'Arc atteint 19 mètres de haut. Les événements de 1814 remettent tout en question. Sous la Restauration, les travaux sommeillent. Louis-Philippe, devenu roi en 1830, relance le projet. L'Arc de Triomphe, dédié aux armées de la Révolution et de l'Empire, est terminé par l'architecte Guillaume-Abel Blouet. Il est inauguré le 29 juillet 1836.

Le symbole de la flamme

En 1923, un journaliste, Gabriel Boissy, suggère qu'une Flamme du Souvenir veille sur la Tombe du Soldat inconnu.

Cette idée est plébiscitée par une opinion publique profondément marquée par le sacrifice de ses soldats. Le 11 novembre 1923, pour la première fois, la Flamme est allumée par André Maginot, alors ministre de la Guerre.

Depuis cette date, la Flamme ne s'est jamais éteinte. Chaque soir, à 18h30, elle est ravivée par des représentants d'associations d'anciens combattants ou d'associations dont le civisme est reconnu (telle la Croix-Rouge).



Histoire - L'ARC DE TRIOMPHE



Ce cérémonial n'a jamais été interrompu, même pendant l'Occupation, entre 1940 et 1944. C'est naturellement vers elle et vers la Tombe du Soldat inconnu que, le 11 novembre 1940, les lycéens et les étudiants parisiens se tournent. Leurs cortèges défient l'occupant. Pour eux, la Flamme sous l'Arc de Triomphe évoque celle de la Résistance dont parle un certain Charles de Gaulle.

De nos jours, le Tombeau du Soldat inconnu et la Flamme du Souvenir symbolisent pour les Français, mais aussi pour les touristes du monde entier, le sacrifice de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille. La Flamme rend hommage à ceux qui ont donné leur vie afin qu'aujourd'hui nous puissions vivre dans un pays libre. Enfin, depuis les jours tragiques de l'Occupation, la Flamme est aussi devenue le symbole de l'espérance dans l'avenir et de foi dans le destin de notre pays.

Une cérémonie émouvante

Depuis le 11 novembre 1923, tous les soirs à 18h30, la Flamme est ravivée par des représentants d'associations selon un planning établi par le Comité de la Flamme.

Un cérémonial précis est observé. Chaque jour, au moins deux membres du Comité, des commissaires de la Flamme, sont désignés pour accueillir les associations et ordonner la cérémonie. Les associations se réunissent soit au carrefour Champs-Élysées/Balzac, soit en haut des Champs-Élysées ou encore directement sur le terre-plein de l'Arc lorsqu'elles sont peu nombreuses. Elles sont alors conduites, en défilant, jusque sous l'Arc de Triomphe, porteurs de gerbes en tête, suivis des porte-drapeau et des membres

de l'association, empruntant l'allée centrale dans l'axe des Champs-Élysées. Les participants prennent place de part et d'autre de la Dalle Sacrée et les porte-drapeau sont disposés en cercle sur la face ouest de la Dalle. Auparavant, le commissaire et le gardien de service ont fait mettre en place le drapeau de "La Flamme", le clairon et le tambour de la Garde républicaine. Enfin, le commissaire de la Flamme et les présidents d'associations rejoignent la Dalle, tandis que retentit la sonnerie "La Flamme".

Les délégations sont alors invitées à déposer leur gerbe, puis le commissaire se place à hauteur de la Flamme et transmet le glaive au président en l'invitant à faire le geste du ravivage. La sonnerie "Aux Morts" retentit, les drapeaux s'inclinent, une minute de silence est observée.

Lorsqu'une musique militaire ou non est présente, la sonnerie "Aux Morts" est suivie de La Marseillaise. Le président et les autorités présentes vont signer le livre d'or, puis dans un geste fraternel, saluer le porte-drapeau, les commissaires de la Flamme, les membres des associations et les invités alignés le long de la Dalle. Tous se retrouvent au pied de la Tombe et les musiciens jouent l'hymne "Honneur au Soldat inconnu".

Ils sont ensuite accompagnés jusqu'aux chaînes par le commissaire alors que la musique sonne "La Flamme". Ce rituel est le même lorsque le Général, président de "La Flamme sous l'Arc de Triomphe", est présent. Les délégations sont alors invitées à signer le livre d'or.

Pour les jeunes, un geste citoyen

Pour les jeunes, participer à la cérémonie de Ravivage de la Flamme, c'est d'abord accomplir un devoir de mémoire : aux côtés d'anciens combattants, ils rendent hommage aux soldats de la guerre de 1914-1918, de la Seconde Guerre mondiale et à tous les soldats des conflits contemporains.

Ce geste est aussi pour eux une façon de prendre place dans la citoyenneté et de commencer à assumer leur responsabilité de futur citoyen.

C'est pourquoi, ceux qui ont le privilège d'y participer sont aussi les représentants de leur collège, de leur lycée ou de leur commune.

Par leur présence, ils témoignent de leur volonté et de leur aptitude à entrer dans la communauté des citoyens dont ils seront bientôt les forces vives. •



TRAGÉDIE DE BOUAKÉ

C'était il y a 2 ans

CEREMONIES



Le salut aux portes-drapeaux.



Deux marsouins du 2^{ème} RIMA.



Le 6 novembre 2006, à l'Arc de Triomphe

Chacun se souvient du 6 novembre 2004 et de l'assassinat de neuf de nos soldats à Bouaké en Côte d'Ivoire par l'aviation ivoirienne.

A l'époque : réprobation unanime, obsèques nationales aux Invalides en présence du Président de la République.

Deux ans après, le 6 novembre 2006, à l'Arc de triomphe, nous étions bien seuls sous l'immense voûte pour leur rendre hommage, déposer une gerbe et raviver la Flamme sur la dalle sacrée en leur mémoire.

Seuls, un officier et trois soldats du 2^{ème} RIMA, étaient à nos côtés.

Deux ans... et déjà l'oubli... ou presque, comme pour les tragédies du Drakkar et les gendarmes d'Alger.

Franck DUBUS



La dalle sacrée a été fleurie pour nos soldats de Bouaké.



faurecia

La perfection technique, la passion automobile.

Le Savoir d'un équipementier automobile mondial
www.faurecia.com



RESTAURANT LES CANOTIERS

Joël DEROSIÈRE

Spécialités :
Platons de Fruits de Mer
Poissons

Sur le port

LE CROTOY ☎ 03 22 27 80 56

Poissons du bateau "LA VILLE DU CROTOY"
Ouvert toute l'année

N°801288



BAT.PICARDIE

Entreprise Générale du bâtiment

Maçonnerie - Carrelage - Rénovation
Bâtiments - Industrielles - Particuliers

Tél. : 03 22 87 38 80
Fax : 03 22 87 44 85

Port. : 06 26 76 26 54

33, Avenue André Delorme - 80400 HAM

N°801288

N°80084



Cérémonies du 11 octobre 2006 AU MEMORIAL DE DUMBEA

L'ESCADRON 11/9 HERITIER DU 2/5 SE SOUVIENT



Une cérémonie du souvenir a été organisée par la Délégation de Nouvelle-Calédonie du Comité du 22 Avril 1988.

LECTURE DES EVENEMENTS S'ETANT DEROULES SUR L'ILE D'OUEVA

En avril 1988, peu avant l'élection présidentielle et dans un contexte politique très tendu, l'escadron 2/5 de Villeneuve d'Ascq vient renforcer les forces de gendarmerie de Nouvelle-Calédonie. Ces militaires venus du Nord de la France sont très loin d'imaginer que, quelques temps après leur arrivée, un drame va marquer à jamais leur unité.

En effet, l'escadron détache un groupe de 14 militaires, commandés par l'Adjudant-Chef Coquet, sur l'île d'Ouvéa, magnifique atoll des îles Loyauté; ils renforcent la brigade locale aux côtés d'un détachement de l'escadron 7/22 d'Antibes, commandé lui par l'Adjudant-Chef Moulié.

Le 22 avril, des dizaines d'indépendantistes prennent la brigade d'assaut et exécutent froidement quatre hommes: le Gendarme Dujardin affecté à la brigade, l'Adjudant-Chef Moulié, le Gendarme Leroy et le Gendarme Zawadzki, tous deux de Villeneuve d'Ascq.

Tous leurs camarades, capturés, sont pris en otage. Certains seront libérés peu après leur capture. Les autres, emmenés dans une grotte isolée et extrêmement difficile d'accès, vont vivre un calvaire de 15 jours, attendant une mort certaine avec résignation; l'opération d'envergure qui leur fera retrouver la liberté restera dans les annales de la gendarmerie.

Plus de 18 ans après ces événements, d'août à novembre 2006, l'escadron 11/9 de Villeneuve d'Ascq est à nouveau déplacé sur le territoire calédonien. Cantonné à La Tontouta, il a pour mission de constituer une réserve de maintien de l'ordre disponible immédiatement.

Bien évidemment, en 18 ans, la physionomie de l'escadron a été profondément modifiée et peu de militaires de l'unité ont pu vivre de près ce tragique mois d'avril 1988. Cependant, ce déplacement est l'occasion rêvée, pour l'encadrement de tous les jeunes gendarmes de l'unité, d'honorer la mémoire de leurs aînés lâchement assassinés et par là-même, de prendre conscience que leur engagement peut parfois les mener au sacrifice suprême.

C'est pourquoi le Capitaine Lévêque, commandant l'escadron et Monsieur Jean-Marie Dassule, président du "Comité du 22 avril" en Nouvelle-Calédonie ont tenu à organiser une cérémonie du souvenir, sur l'esplanade des gendarmes d'Ouvéa à la mairie du Dumba.

Malgré les difficultés imposées par l'actualité locale, et donc l'emploi chargé de l'escadron, cette cérémonie, présidée par le Lieutenant-Colonel Salmon, commandant le groupement opérationnel de maintien de l'ordre et le lieutenant-colonel Huguet, chef d'état-major du COMGEND a pu se tenir le 11 octobre 2006.

Aux côtés du peloton sous les armes, commandé par la Lieutenante Périgord, de nombreux invités civils et militaires (porte-drapeaux, Anciens Combattants, représentants d'associations de retraités de l'Arme, membres du Comité du 22 avril, gendarmes mobiles en déplacement...) ont pu profiter de ce moment d'émotion pour se recueillir près de la stèle.

Cette cérémonie, qui se voulait brève et sobre, n'en a pas moins marqué les esprits; elle était également une belle preuve de l'amitié sincère portée par tous ces anonymes aux gendarmes assassinés et à leurs familles. La mémoire de nos camarades vivra encore très longtemps. •

LECTURE DES EVENEMENTS par un Gendarme de l'EGGM 11/9

En avril 1988, peu avant l'élection présidentielle, les 3 gendarmes territoriaux de la brigade de Fayaoué sont renforcés par 28 gendarmes mobiles, 14 gendarmes viennent de l'escadron 722 d'Antibes et les autres sont issus de l'escadron 2/5 de Villeneuve d'Ascq. Ils assurent la présence de l'Etat français sur l'atoll d'Ouvéa et contribuent à la sécurité de la brigade.

Le 22 avril 1988, vers 07h30, la brigade est prise d'assaut par plusieurs dizaines d'indépendantistes. La soudaineté de l'attaque surprend l'ensemble des militaires.

C'est d'abord le Gendarme Dujardin, affecté à la brigade, qui est mortellement blessé alors qu'il tente de donner l'alerte ; atteint d'une balle en pleine poitrine, il s'écroule en appelant sa femme et meurt en quelques instants.

Le Gendarme Zawadzki, parvenu jusqu'à l'armurerie, s'empare de son Famas et s'apprête à défendre l'entrée du bâtiment. Il s'écroule atteint d'une balle en pleine tête.

Regroupés par leurs agresseurs, les gendarmes se retrouvent dans la cour de la brigade. L'Adjudant-Chef Moulié, encoffre libre de ses mouvements, s'avance sans arme pour raisonner le groupe d'indépendantistes.

Allongé, le Gendarme Leroy croit pouvoir intervenir lui aussi et tente de se relever pour parler ; il est abattu à bout portant.

L'Adjudant-Chef Moulié, qui s'est retourné pour regarder son camarade tomber, ne voit pas le tireur l'ajuster... Il est exécuté d'une décharge de chevrotine en pleine tête.

Si nous sommes réunis le 11 octobre 2006, officiers, gradés et gendarmes de l'escadron 11/9 ou des autres unités de la gendarmerie mobile ou territoriale, retraités de l'Armée ou civils, c'est que ces images sont encore présentes à l'esprit de certains d'entre nous, que certains ici ont perdu des proches, ont souffert en tant que camarade. C'est que nous connaissons personnellement ou professionnellement les femmes, les enfants de ces sous-officiers tombés et que nous savons ce que ces familles attendent de nous pour la défense de leur mémoire et le rappel de notre serment.

Au-delà de ce sacrifice, ces morts nous rappellent le sens de notre engagement. Soldat de la Loi, incarnation de l'Etat, animé de loyauté, grandi par le sens de l'honneur et de la discipline, le gendarme est l'émanation symbolique de l'idéal républicain. Par lui vit la France, au travers de lui sera touchée la France. N'oublions jamais que, où que nous soyons, la population attend tout de nous. C'est rôle, chacun de nous l'assume, chacun d'entre nous sait jusqu'où il peut conduire. La route de nos aînés a montré les sacrifices qu'il commandait, à nous désormais de nous souvenir et de saluer leur mémoire..



La section d'honneur de l'EGM 11/9.



Dépôt de gerbe du Président Jean-Marie Dassule.



Dépôt de gerbe de l'EGM 11/9.

Le Président de la Délégation de Nouvelle Calédonie Jean-Marie Dassule pendant son allocution.



Jean-Marie Dassule et le Capitaine Lévêque, commandant le 11/9.

LES MARTYRS OUBLIES

DOSSIER

Adjudants Chef MAIER et DIDOT



FAYAOUE INFO MAGAZINE ouvre ses pages aux témoins éventuels qui pouvaient être sur place à l'époque et qui pourraient témoigner.
Tél. : 03.20.91.63.24
e-mail : gend-ouvea@wanadoo.fr

Il y a douze ans, le 8 Avril 1994, au Rwanda, deux gendarmes en mission d'assistance et l'épouse de l'un deux étaient sauvagement massacrés à la machette dans leur résidence à Kigali par le Front Patriotique du Rwanda.

On lira ci-dessous les témoignages des journalistes sur cette tragédie et les documents officiels qui font état de "MORT ACCIDENTELLE", documents bizarrement datés du 6 Avril 1994, deux jours avant l'assassinat du couple DIDOT et de l'Adjudant Chef MAIER. Pour des raisons que nous ignorons, la France, patrie des Droits de l'Homme, est restée de la plus grande discrétion sur l'assassinat des trois Français.

AUCUNE ACTION JUDICIAIRE N'A ÉTÉ DILIGENTÉE PAR SES SOINS.

Les familles n'ont que leurs yeux pour pleurer.

Franck DUBUS



Moins de deux jours après l'attentat contre le Falcon, l'Adjudant-Chef Alain Didot, 46 ans, son épouse Gilda, née Lana, 44 ans, et l'Adjudant-Chef René Maier sont morts dans l'après-midi du vendredi 8 avril pour avoir voulu protéger des Tutsis. Curieusement, ils n'ont pas été victimes de la vengeance de miliciens ou de militaires des FAR, comme la rumeur en a été rapportée, mais exécutés par des soldats du Front Patriotique rwandais, ceux-là mêmes qui venaient secourir leurs frères tutsis !

L'Adjudant-Chef Didot était depuis 1992 conseiller technique de transmissions dans le détachement d'assistance technique gendarmerie au Rwanda.

Il y avait été rejoint en 1993 par l'Adjudant-Chef Maier, conseiller technique de police judiciaire. Le vendredi 8 avril, Alain et Gilda Didot sont dans leur villa située à Kacyiru, une colline excentrée de Kigali sur laquelle sont implantés de nombreux ministères ainsi que l'hôtel Méridien, un des sièges de la Minuar, et le bâtiment du Conseil National du Développement. Le CND abrite le bataillon FPR, 540 hommes introduits à Kigali dans le cadre de la mise en œuvre des accords d'Arusha. La villa de l'Adjudant-Chef Didot est située à mi-chemin du siège de la Minuar et de celui des soldats du FPR, juste à côté du rond-point stratégique qui commande l'accès à l'aéroport depuis le centre-ville. C'est un poste d'observation idéal mais, en même temps, un endroit très exposé.

L'Adjudant-Chef René Maier, lui, habite seul un pavillon dans l'enceinte du camp de gendarmerie de Kacyiru. Dès le 7 avril, après l'annonce de l'attentat, il a rejoint son collègue et ami Didot pour participer à ce que, dans le jargon militaire, on appelle la "veille radio". Fanatique de transmissions, l'Adjudant-Chef

CONFIDENTIEL DEFENSE

OBJ DECES DE L'ADJUDANT/CHEF M A I E R RENE
TXT
POUR LCL BOYER
VOUS DEMANDE DE TRANSMETTRE CE MESSAGE A
MADAME M A I E R MARTINE ET SA FILLE CHRISTELLE DOMICILIEES
29 RUE CASTILLON , LE MOURILLION 83000 TOULON
AU FILS M A I E R DOMICILIE AVE DU POLYGONE QUARTIER LA MIRTE
83000 TOULON
VOUS AVEZ ETE INFORME PAR LA DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE
NATIONALE DES CRAINTES QUE L'ON POUVAIT AVOIR SUR LE SORT QUI AURAIT
ETE RESERVE A VOTRE EX-EPOUX (PERE).
CES CRAINTES ETAIENT FONDEES PUISQUE NOUS VENONS D'APPRENDRE QUE LE
CORPS DE VOTRE EX-EPOUX (PERE) VIENT D'ETRE RETROUVE A PROXIMITE DU
DOMICILE QU'IL OCCUPAIT.
IL AURAIT ETE ABATTU PAR LES MILICES ARMEES RWANDAISES PARCE QUE
LES RWANDAIS D'UNE ETHNIE OPPOSEE S'ETAIENT REFUGIES CHEZ LUI
UNE CEREMONIE SERA ORGANISEE POUR LE RETOUR DU CORPS DANS 24 OU 48
HEURES.
NOUS NE MANQUERONS PAS DE VOUS DONNER TOUTES LES PRECISIONS
NECESSAIRES.
CROYEZ, MONSIEUR, MADAME, QUE JE PARTAGE VOTRE DOULEUR. JE VOUS
DEMANDE D'ACCEPTER MES CONDOLEANCES ATTRISTEES AINSI QUE L'ASSURANCE
DE MA SYMPATHIE ET DE TOUTE MA CONSIDERATION.
SIGNE : GENERAL DE DIVISION HUCHON, CHEF DE LA MISSION MILITAIRE DE
COOPERATION.
BT
H2721

Didot avait installé chez lui tout un appareillage qui lui permettait d'entrer en liaison radio avec la Mission d'Assistance Militaire française (MAM), avec le réseau de l'Ambassade de France et avec d'autres réseaux civils. De sa villa, il surveille à la jumelle le bataillon du FPR et rend compte de l'évolution de la situation heure par heure. Il raconte que, le 7 avril, à 5 heures du matin, des échanges de tirs ont débuté entre les forces gouvernementales et le FPR. La garde présidentielle s'est embusquée au rond-point, tout près de son camp.

Le Lieutenant-Colonel Damy, chef du détachement militaire d'assistance technique gendarmerie, demande à Didot de profiter d'une accalmie pour évacuer son domicile. "Impossible sans prendre de gros risques, je préfère poursuivre la mission de renseignements et de relais radio", répond Alain Didot. On découvrira plus tard qu'il s'agit en partie d'un pieux mensonge : Alain et Gilda Didot ainsi que René Maier ont décidé de protéger leurs voisins tutsis de la fureur des miliciens. Une quinzaine de ces derniers se cachent dans la maison. Les deux gendarmes ont creusé une tranchée devant la villa et, armes à la main, dissuadent les miliciens de s'approcher.

Vers 14 heures, le contact radio est rompu. Le lieutenant-colonel Damy veut croire qu'il s'agit d'une panne de générateur. A 17 heures, le directeur du Méridien réussit à joindre par radio l'Ambassade de France. Il vient de recueillir un groupe de réfugiés tutsis qui disent arriver de la maison des Didot.

En début d'après-midi, des éléments avancés du mouvement rebelle se sont introduits dans la parcelle de l'Adjudant-Chef. Les militaires du FPR ont autorisé les Rwandais réfugiés dans la maison à partir, après avoir vérifié leur qualité de Tutsis. Mais, auparavant, et malgré leurs supplications, ces derniers ont dû assister à l'exécution de l'adjudant-chef Didot à coups de machette et à celles de sa femme et de l'Adjudant-Chef Maier, abattu d'une rafale.

LE FPR ASSASSINE SAUVAGEMENT DEUX GENDARMES FRANÇAIS ET L'ÉPOUSE DE L'UN D'EUX.

Régine vivait dans le quartier de Kacyiru, dans l'une des belles maisons dites du MRND, à quelque cinq cents mètres à vol d'oiseau du Conseil National du Développement (CND), le bâtiment de l'Assemblée Nationale où était installé, depuis fin décembre 1993, le bataillon du FPR. Entourée de ses cinq enfants et de quatre de ses voisins, elle tremble depuis le matin de ce 7 avril, car le FPR et la Garde présidentielle (GP) échangent des tirs d'artillerie.

Cataloguée MDR à cause de son mari, numéro 3 du Ministère des Affaires étrangères, elle redoute une descente des membres de la GP à son domicile. Elle a eu l'idée de solliciter la protection des militaires français qui habitent à deux maisons de la sienne, tout près du rond-point de Kimihurura, afin qu'il la cache, elle, sa famille et les quatre petits voisins. Elle ne leur a jamais parlé, mais ils ont l'air gentil.

Elle se sentirait en sécurité chez ces étrangers. Elle va frapper à leur porte. Un homme lui ouvre.

- J'ai peur. Est-ce que vous accepteriez de me cacher avec mes enfants ? Lui déclare-t-elle.

- Je ne peux pas prendre la décision, car je ne suis pas le propriétaire des lieux. Revenez quand mon ami et sa femme seront de retour.

Quelque temps plus tard, Régine aperçoit depuis chez elle le couple de Français qui rentrent chez eux. Grâce à une échelle, elle enjambe la clôture, interpelle les Français et les convainc de l'héberger avec les neuf enfants. Apaisée et folle de reconnaissance pour ses nouveaux amis, Régine passe une nuit à peu près calme.

- Ce couple était d'une gentillesse extrême, se souvient-elle, encore toute émue à l'évocation de ses protecteurs. Ils n'avaient rien à manger parce que la femme n'avait pas eu le temps de faire des courses. Nous sommes convenus que le lendemain, je lui ferai acheminer des vivres en les faisant passer par les jardins.

Régine ne connaît pas alors les noms et fonctions de ses hôtes : l'Adjudant-Chef Didot, sa femme Gilda et l'Adjudant-Chef Maier. Elle n'a pas entendu ou ne se souvient pas avoir entendu Didot parler par radio avec plusieurs correspondants.

Parmi eux, il y avait Madame Cussac dont il prenait régulièrement des nouvelles, car son mari avait été rappelé à Paris et elle était restée seule avec son jeune fils. Tout d'abord, Didot lui avait annoncé l'arrivée de Gilda. Finalement, il lui avait dit renoncer à son projet :

- Je ne peux emmener ma femme chez vous, il y a trop d'abeilles [madame Cussac a pensé que Didot voulait désigner par là les tirs d'artillerie]. Je l'emmène chez Sabriès [un Commandant de gendarmerie].

Quelque temps plus tard - un flou qui traduit la difficile datation des événements -, des soldats sonnent au portail. Les scènes qui suivent proviennent des seuls souvenirs de Régine :

- Ce doivent être des soldats de la Garde Présidentielle, ils parlent kinarwanda; allez-vous cacher!

La femme n'éprouvait d'inquiétude que pour Régine et ses enfants, lesquels sont allés se cacher sous les lits. Il s'est avéré qu'il s'agissait en réalité de soldats du FPR. Régine ne se rappelle plus exactement leur nombre : cinq ou six... Ils ont désarmé les deux hommes et demandé à la femme d'aller chercher les autres armes se trouvant dans la maison. Jusque-là, les soldats n'étaient pas brutaux avec les Français. La femme a fait sortir Régine et ses enfants de leur cache. Les soldats étaient très énervés contre Régine.

- Pourquoi êtes-vous venus vous réfugier chez des Français ?

- Parce que nous avions peur des miliciens et des membres de la GP et que nous pensions que les Français pouvaient nous protéger.

Les soldats du FPR l'interrogent. Régine décline son identité et le nom de son mari. Un officier prend alors son talkie-walkie pour demander des instructions. Elle n'entend pas ses propos, car l'homme parle très doucement. Après avoir raccroché, le ton de l'officier change complètement. Le nom de son mari a probablement pro-

voqué ce revirement. Parce qu'il est du MDR, proche de Faustin Twagiramungu, et donc en très bonne intelligence avec le FPR.

- N'aie pas peur, on ne fait rien aux femmes et aux enfants, on traque seulement les militaires d'Habyarimana.

Quelques militaires sont alors chargés de raccompagner Régine jusque chez elle et se comportent comme s'ils étaient devenus ses amis. Régine et ses enfants doivent donc quitter la maison des Français. Dans le jardin, ils voient le propriétaire des lieux assis par terre, sous le contrôle étroit des soldats, tandis que sa femme et l'autre militaire sont debout. Les Français ne parlent pas... C'est la dernière image qu'elle emporte de ses protecteurs.

Arrivée chez elle et encore sous le choc, elle s'écroule dans le corridor et s'endort... Combien de temps s'est-il écoulé ?

Régine ne sait plus : "Une partie de ma mémoire s'est envolée", dit-elle. C'est alors que son veilleur vient la trouver. Il n'a pas l'air dans son état normal. Il tient des propos qui, dans un premier temps, lui semblent complètement incohérents.

- Il faut qu'on quitte la maison parce qu'on va nous tuer, lui répète-t-il.

- Mais pourquoi dis-tu cela ? Les militaires ont été très gentils avec nous et nous ont raccompagnés jusqu'ici...

- J'ai tout vu, ce sont des barbares, ils les ont tous tués...

Par bribes, Régine comprend que son veilleur a, sans être vu, assisté à l'exécution sauvage des deux hommes, de la femme, de leur propre veilleur et du chien. Et de donner des détails macabres : une joue qu'il a vu tomber après avoir été tranchée par une machette ; du sang qui gicle partout, des coups qui pleuvent, des poignards et des machettes qui coupent, tranchent, s'enfoncent dans les chairs...

"Mon veilleur était sous le choc, il était comme fou et voulait partir tout de suite. Il voulait que je parte immédiatement pour me mettre à l'abri à l'hôtel Méridien tout proche. Je pensais que c'était trop dangereux. Après ce que je viens de voir, je n'ai pas le choix, je pars vers le Méridien, m'a-t-il dit. Je lui ai demandé de revenir me chercher s'il estimait que c'était possible."

Finalement, Régine rejoint le Méridien quelques temps plus tard, avant d'être acheminée vers Byumba, en zone FPR.

Toujours choquée, elle revient sans cesse sur un détail absurde qui l'obsède depuis le 8 avril. "Oh là là, si au moins ils avaient mangé avant de mourir..."

Les deux militaires français assassinés faisaient partie des 24 hommes laissés au Rwanda après le départ de Noroît, en décembre. L'Adjudant-Chef Didot avait pour mission d'entretenir les postes radio, de type Motorola et PPI3, dont la portée n'excède pas une dizaine de kilomètres, de la mission française et des FAR. L'Adjudant-Chef Maier était conseiller PJ auprès de la gendarmerie rwandaise. La femme assassinée, Gilda, était l'épouse de Didot.

Pour quelle raison ces deux gendarmes furent-ils mis à mort ? Qu'avaient-ils fait ou quelle menace représentaient-ils pour susciter une telle sauvagerie ? Le colonel Marchal, responsable de



l'opération belge KIBAT, a la réponse. Dans le courant du mois de février 1994, alors qu'il rendait visite au chef du bataillon du FPR basé au CND, Charles Kayumba l'emmena dans un lieu qui surplombe Kigali. De ce point, il lui désigna tous les endroits de la capitale où étaient installés des appareils d'écoutes. Il lui montra alors une villa, située près du rond-point de Kimihurura, sur le toit de laquelle des antennes étaient bien visibles. Kayumba lui fit comprendre que, dès qu'il le pourrait, il ferait cesser ces écoutes.

- Saviez-vous que la villa était habitée par des gendarmes français et avez-vous prévenu l'Ambassade de France de cette menace ? ai-je demandé à Marchal.

- Non ! Je pensais qu'il s'agissait d'un système d'écoutes des FAR ou de la Gendarmerie, m'a répondu le Colonel belge. Didot n'"écoutait" pas les FPR au CND. Mais le malentendu était là. L'Adjudant-Chef était un radio amateur passionné, qui s'était équipé d'un très bon matériel. Il aimait entrer en relation avec la planète entière. Ses compétences en la matière avaient été mises à profit pour compléter le réseau d'alerte des Français. Sa position en un point élevé de la ville en faisait un bon relais -avec du matériel Yesu - entre la ville de Kigali et Kanombe, près de l'aéroport, que l'Ambassade de France ne pouvait joindre directement. Il était donc logique que le FPR, à l'aide d'appareils gonio suffisamment sophistiqués, ait pu localiser l'installation de l'Adjudant-Chef Didot.

Le patron de KIBAT n'eut connaissance de l'identité des occupants de la villa que lorsque le Lieutenant-Colonel Maurin lui demanda de récupérer les corps. À la fin de l'après-midi du 8 avril, prévenu par Régine qui avait trouvé refuge dans l'hôtel, le patron du Méridien prévient l'Ambassade, qui informe Maurin de l'assassinat des trois Français. Maurin cumule alors les fonctions d'adjoint à l'Attaché de Défense, absent, et, à ce titre, de responsable des coopérants militaires Terre, de chef opérationnel de tous les militaires français au Rwanda et de conseiller du chef d'état-major des FAR. Il est d'autant plus affecté par la nouvelle de cette mort qu'il était proche de Didot et de sa femme, et que, la veille, il leur avait intimé l'ordre de quitter leur villa, beaucoup trop exposée...

Maurin prend contact avec la MINUAR pour récupérer les corps. C'est le colonel Marchal qui prend l'affaire en main. Une première fois, il se rend avec son secrétaire dans la parcelle où ont été tués les Français, mais les combats sont si

MORT "ACCIDENTELLE"... A COUP DE MACHETTE

intenses, entre la Garde présidentielle et le CND, qu'ils doivent renoncer à s'attarder sur les lieux. Le lendemain, une nouvelle mission, plus nombreuse, est montée. Alors que le major-médecin belge Théry, accompagné de deux Capitaines sénégalais, fouille le terrain, des militaires assurent la sécurité de l'opération. On découvre les cadavres du chien et du veilleur. Plus tard, ce sont, enterrés au fond du terrain, les cadavres abîmés des trois Français. Pendant tout le temps de la fouille, Maurin est inquiet, car les forces spéciales sont sur le départ.

Il a décidé qu'il ne partirait pas en laissant les corps des trois Français en terre rwandaise. Les dépouilles des deux gendarmes et de Gilda lui sont remises à l'aéroport, le 13 avril à 14h 10, par Théry. Maurin, le Chef d'Escadron Forgues et l'Adjudant-Chef Bach procèdent rapidement à leur identification. Les mises en bière sont faites en présence du Médecin Commandant Grosjean, du 3^e RPIMA. Les cercueils quittent Kigali à 17h30 pour Bangui, accompagnés par des éléments du 3^e RPIMA. Les certificats de décès, datés du 6 avril, mentionnent que les Français sont décédés de "mort accidentelle". Avant d'être réembarqués dans un avion à destination de Paris, les corps sont déposés à la morgue de Bangui.

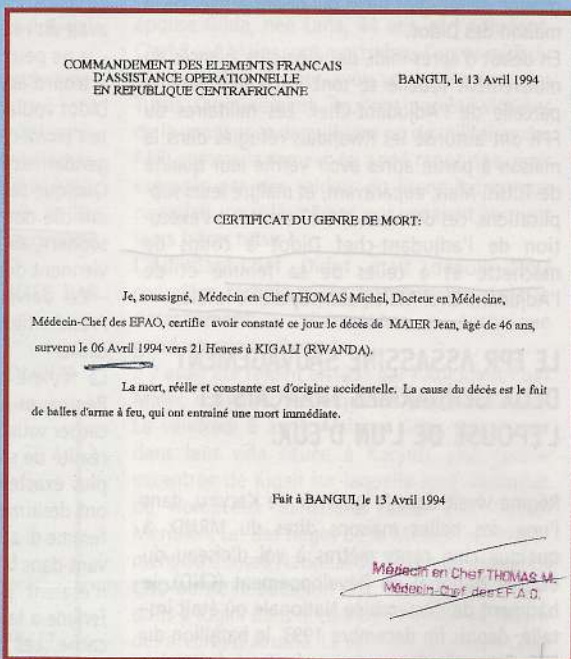
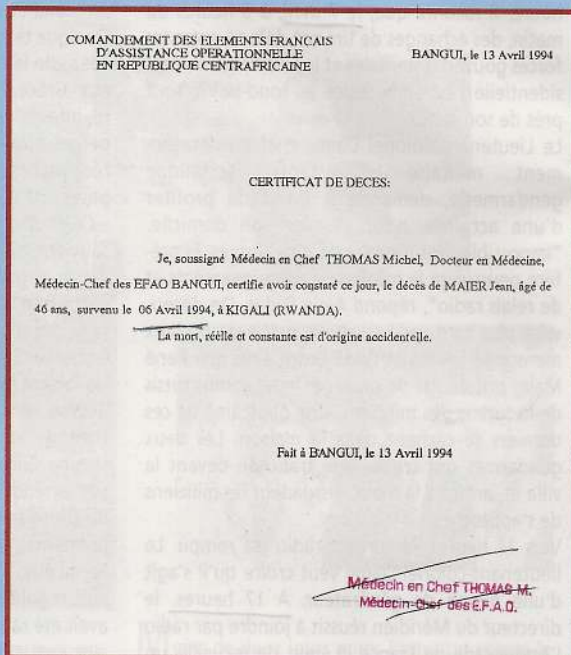
Les cercueils arrivent au Bourget le 15 avril. François Léotard et Michel Roussin leur rendent hommage. Les services du Ministère de la Coopération ont assuré aux journalistes curieux que "leur mort n'était pas liée à leur fonction, mais à leur résidence, et au fait qu'ils auraient caché des Tutsis chez eux." Manière discrète d'affirmer qu'ils auraient été assassinés par des miliciens hutus.

Paul Kagame, cynique, s'est amusé de l'embarras des officiels français à évoquer ces trois morts. A François Misser qui écrivait sa biographie, *Vers un nouveau Rwanda*, il confie qu'un journaliste de TV5 lui aurait rapporté les confidences d'un Général français à propos de ces gendarmes tués par le FPR. Que faisaient donc ces militaires, alors que la France affirmait qu'ils avaient tous quitté le Rwanda ? questionne Kagame avant de

lancer ses sous-entendus :

- Quand vous rentrerez, demandez donc au général qui sont ces officiers et ce qu'ils faisaient au Rwanda...

Kagame, comme Kayumba, était persuadé que les gendarmes français étaient postés à Kigali pour intercepter les messages du FPR. Pour des raisons que j'ignore, la France est restée de la plus grande discrétion sur l'assassinat de ces trois Français. Aucune action judiciaire n'a été notamment diligentée par ses soins. •



13^{ème} CONGRÈS NATIONAL

Cérémonies et 19^{ème} Assemblée Générale



ASSOCIATION

Cérémonies organisées par le Comité du 22 Avril à la Mémoire des Gendarmes d'Ouvéa & les familles des militaires morts en service ou en mission

PARIS-ARC DE TRIOMPHE > SAMEDI 24 MARS 2007



18h00 Rassemblement Place de l'Etoile au musoir Friedland.
18h30 Dépôt de gerbe et ravivage de la Flamme par le Président National.

MARCQ-EN-BARŒUL > DIMANCHE 25 MARS 2007



10h15 Rassemblement Place du Général Leclerc.
10h30 Messe solennelle en l'Eglise du Sacré-Cœur (Place du Général Leclerc).
11h45 Cérémonies du souvenir au "Mémorial National des Gendarmes d'Ouvéa, des Parachutistes du 11^{ème} Choc et des Gendarmes d'Alger (Square Van der Meersch).
12h00 Recueillement sur la tombe de Serge Charles, Député-Maire de Marcq-en-Barœul (délégation).
12h30 Vin d'honneur à l'Hôtel de Ville.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - PALAIS DU LUXEMBOURG > SAMEDI 24 MARS 2007



13^{ème} Congrès National - 19^{ème} Assemblée Générale

Palais du Luxembourg - 15 bis Rue de Vaugirard Paris - Salle Médicis

La liste des participants devant être remise deux jours avant à la questure, seules les personnes inscrites pourront participer à l'assemblée générale.



8h30 Accueil des participants (adhérents à jour de leur cotisation)
9h00 Ouverture de la Séance.
9h00 à 11h00 ASSEMBLEE GENERALE
11h00 à 12h00 Intervention des personnalités
12h30 Vin d'honneur
13h00 Les Salons de Boffrand nous accueilleront pour un repas fraternel.

Pour des raisons de sécurité d'accès au Sénat, il nous est demandé la liste des participants à cette assemblée générale. Nous vous remercions de nous faire parvenir le bulletin de participation. Un badge sera remis à chaque participant sur présentation d'une pièce d'identité.

19^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Samedi 24 Mars 2007



NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : [] Ville :

- Participera à la 19^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Comité du 22 avril 1988 à la mémoire des gendarmes d'Ouvéa
- Déclare donner pouvoir à Monsieur pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale du 24 mars 2007 au Sénat (Palais du Luxembourg).
- Participera au repas fraternel dans les Salons de Boffrand de la Présidence, et retient repas à 50,00 €. Soit 50,00 € X = € que je règle par chèque à l'ordre du COMITE DU 22 AVRIL 1988.

A renvoyer au COMITE DU 22 AVRIL 1988
 BP 14 - 59780 BAISIEUX - FRANCE
 AVANT LE 5 MARS 2007

Date : Signature :



Avec nous pour 2007



Le Comité du 22 Avril 1988 à la mémoire des gendarmes d'Ouvéa peut agir grâce à vous.

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE RENOUVELLEMENT

OUI, je désire adhérer ou renouveler mon adhésion à l'association du Comité du 22 Avril à la mémoire des gendarmes d'Ouvéa comme :

- membre d'honneur : 150,00 € (Abonnement au magazine Fayaoué-Info gratuit)
- membre de soutien : 75,00 € (Abonnement au magazine Fayaoué-Info gratuit)
- membre bienfaiteur : 40,00 € + Abonnement Fayaoué-Info soit 50,00 €
- membre actif : 25,00 € + Abonnement Fayaoué-Info soit 35,00 €
- membre de droit * : 15,00 € + Abonnement Fayaoué-Info soit 25,00 €

* : Militaires, gendarmes et leurs familles, veuves et retraités militaires, résistants, déportés, anciens combattants

Autocollant 2007



Je souhaite recevoir l'autocollant 2007 gratuitement avec mon adhésion ou mon renouvellement.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Si vous nous soutenez déjà, indiquez votre N° d'adhérent : Date :

Signature :

CHANGEMENT D'ADRESSE

Ancienne Adresse : _____ Nouvelle Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ CP : _____ Ville : _____

DONS : Je désire soutenir l'action du Comité du 22 Avril à la mémoire des gendarmes d'Ouvéa, et j'adresse la somme jointe de : €

Je désire recevoir un reçu fiscal Signature :

A RENVoyer à : COMITE DU 22 AVRIL A LA MEMOIRE DES GENDARMES D'OUVEA - BP 14 - 59780 BAISIEUX - FRANCE

BULLETIN D'ABONNEMENT ET RÉABONNEMENT

OUI, je désire m'abonner et recevoir Fayaoué-Info Magazine pour 1 an, 4 numéros à envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.



Je suis déjà abonné et je me réabonne pour 1 an.

- Militaire, Retraité, Ancien Combattant ..15,00 euros
- Soutien 38,00 euros
- Civil 22,00 euros
- Veuve 6,00 euros
- DOM TOM et étranger (Par Avion)..... 25,00 euros

COOPTATION - GRATUIT

Faites adresser Fayaoué-Info Magazine à un ami,

NOM - Prénom :

Adresse :

CP : _____ Ville :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je joins mon règlement à l'ordre de Fayaoué-Info Magazine Signature:

A RENVoyer à Fayoué-Info Magazine - BP 14 - 59780 BAISIEUX FRANCE

Le spécialiste de la chaîne du froid.

Nexia



28 sites dont 26 sous température dirigée,
2 200 personnes,

623 porteurs et tracteurs, ainsi que 320 remorques bi-températures,
pour transporter, sur votre table, de l'entrée au dessert.

Nexia : 150 rue Gallieni - 92100
BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél. : 01.41.86.33.33

www.nexia-froid.com

prodware
l'Informatique maîtrisée

Logiciels de Gestion

Consulting & Ingénierie

Réseaux et Sécurité

1^{er} partenaire
de

Microsoft
Business
Solutions

sage

orange Business
Services

ORACLE
PartnerNetwork
MEMBER PARTNER

N°2002

Retrouvez-nous sur www.prodware.fr ou contactez-nous au 0826 46 2000

Nouvelles Alfa 159
Berline et Sportwagon
avec boîtes automatiques

QTRONIC

- Quand on choisit par passion on a toujours de bonnes raisons.
- Motorisations Diesel et essence de 120 à 260 ch.
 - Coffre grande capacité jusqu'à 1 235 dm³.
 - Boîtes automatiques **QTRONIC** 6 rapports à commande séquentielle, disponibles sur motorisations Diesel 1.9 JTDm 150 ch et 2.4 JTDm 200 ch.
 - Gamme à partir de 24 350 €.

Alfa 159



Ecoutez votre coeur. Il a raison.



Tarif au 01/07/06. Prix du modèle présenté Alfa 159 Sportwagon 2.4 JTDm 200 Distinctive QTronic : 35 100 €. Consommations (l/100 km) : urbain = 11,9 ; extra-urbain = 6,0 ; mixte = 8,2. Emissions de CO₂ (g/km) : 215.

170 points de vente | www.alfaromeo.fr

Intégrateur global de services.com



EUROPREST' INFORMATIQUE

Mise ne place de solutions pour les PME, PMI, GME et Administrations

Matériels :

DELL, OKI, IBM, HP, CANON, ACER, COMPAQ, EPSON, FUJITSU, SIEMENS, TOSHIBA

Logiciels :

SAGE, INTERLOGICIEL, MICROSOFT
PCCOFT, CRYSTAL REPORT

Sécurité : ARKOON, SOPHOS, SYMANTEC

Prestations : RESEAUX, GESTION, AUDIT, CONSEIL

E-mail : contact@europrest.com

Site : www.europrest.com

Tél : 01 64 68 47 50 - Fax : 01 64 11 97 93

N°1002



CENTRE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES

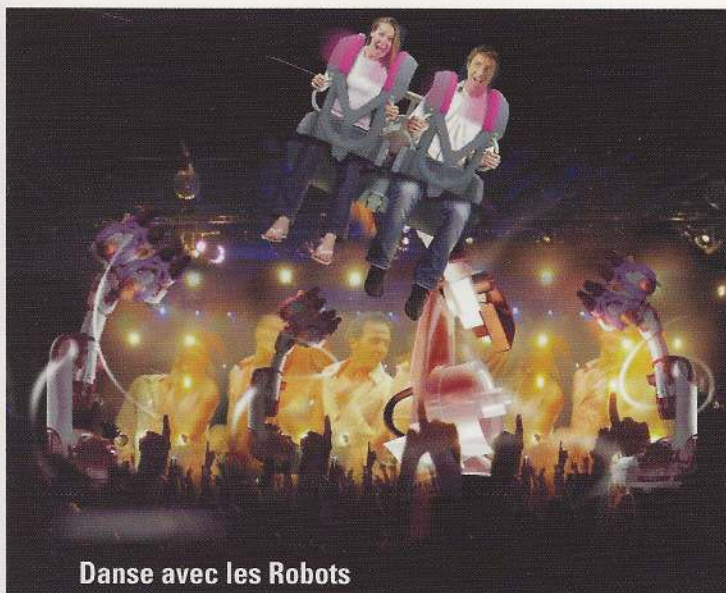
Partenaire de l'Industrie Pharmaceutique depuis plus de 50 ans

76 - 78 avenue du Midi - BP 77 - 63802 Cournon d'Auvergne Cedex

Tél. : 33 (0)4 73 69 28 28 - Fax : 33(0)4 73 69 28 50

e-mail : cspcontact@csp-epl.com

N°1005



Danse avec les Robots

La différence Futuroscope

Depuis son ouverture en 1987, le Parc du Futuroscope a accueilli plus de **30 millions de visiteurs**, ce qui en fait le **2^e parc de loisirs français**.

Il propose plus d'une vingtaine de pavillons à thème répartis sur 60 hectares ainsi qu'un parc hôtelier de 1900 chambres sur site.

Fer de lance d'un brillant projet d'aménagement du territoire à l'origine, le Futuroscope occupe une place à part sur le marché des parcs de loisirs, entre le divertissement et la découverte pédagogique. Le Parc du Futuroscope revendique plus que jamais sa différence et en fait le ressort de son développement, porteur d'une double promesse : divertir toute la famille et susciter la curiosité grâce à la force de l'émotion et de l'imagination. Pour cela, le Parc du Futuroscope mise sur une stratégie de création audacieuse en attirant de grandes signatures artistiques. S'il s'est associé hier avec Jean-Jacques Annaud pour *Les Ailes du Courage*, Jacques Perrin pour son extraordinaire odyssée écologique *Voyageurs du Ciel et de la Mer*, symbole fort du renouveau créatif en 2004, ou Philip Plisson, pour un hommage photographique à la mer, le Parc du Futuroscope renforce ce lien artistique en 2006 en confiant la chorégraphie de sa nouvelle attraction-spectacle *Danse avec*

les Robots à Kamel Ouali. Au-delà des sensations fortes, en croisant art et technologie, le Futuroscope surprend ses visiteurs par une expérience de visite radicalement différente.

Le Futuroscope, qui a renouvelé 50% de ses attractions depuis deux ans, continue sur sa lancée en 2006 avec 3 nouvelles attractions phares placées sous le signe des robots : un parcours interactif et ludique à la rencontre d'animaux mécaniques géants, *Le Zoo des Robots*, une attraction-spectacle inédite en Europe *Danse avec les Robots* – dans un nouveau pavillon à la transparence avant-gardiste, 10 robots géants emportent les visiteurs dans une danse effrénée à 7 mètres de hauteur – et le nouveau Spectacle Nocturne *La Forêt des Rêves*, l'événement féerique qui conclut toute visite du Parc. Cette année, les visiteurs du Futuroscope pourront aussi vibrer aux sons de la planète avec *Percussions du Monde* ou percer les secrets de l'animation 3D avec *Le Seigneur du Ring*.

Images grandioses, attractions saisissantes et spectacles oniriques... Le Futuroscope suscite l'émotion. La qualité de son accueil et son atmosphère incomparable en font aussi un lieu privilégié où les visiteurs de tous âges s'évaluent pour mieux se retrouver.

Informations :
05 49 49 30 80
ou futuroscope.com

